

(19) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

(11) N° de publication :
(à n'utiliser que pour les commandes de reproduction)

2 675 033

(21) N° d'enregistrement national :

91 04680

(51) Int Cl⁵ : A 47 G 23/04

(12)

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

(22) Date de dépôt : 12.04.91.

(30) Priorité :

(71) Demandeur(s) : HIRIBARREN Robert — FR.

(43) Date de la mise à disposition du public de la demande : 16.10.92 Bulletin 92/42.

(56) Liste des documents cités dans le rapport de recherche : Se reporter à la fin du présent fascicule.

(60) Références à d'autres documents nationaux apparentés :

(72) Inventeur(s) : HIRIBARREN Robert.

(73) Titulaire(s) :

(74) Mandataire :

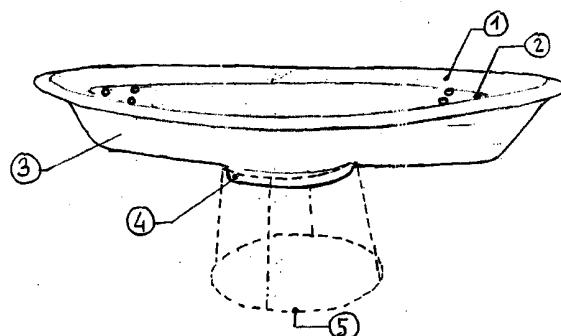
(54) Plateau de présentation de fruits de mer.

(57) Dispositif de présentation de produits alimentaires, frais,

Relevant des articles de table,

Caractérisé en ce qu'il est constitué par 2 parties emboîtables la partie supérieure 1 percée de trous 2 et coiffant la partie supérieure 3 pourvue d'une embase 4 encastrable dans le support de plateau 5.

Le dispositif selon l'invention est particulièrement destiné à la dégustation de fruits de mer.



FR 2 675 033 - A1



La présente invention concerne un dispositif de présentation de produits alimentaires destinés à être consommés frais et/ou réfrigérés, notamment des fruits de mer.

Traditionnellement, les plateaux utilisés à paroi unique et fond plat, posés sur des supports existants présentent des inconvénients:

- Ils laissent les produits baigner dans l'eau provenant du produit réfrigéré
- Ils sont instables sur leur support plan.
- Ils autorisent les chutes d'eau lors de leur déplacement.

Le dispositif inventé permet de remédier à ces inconvénients.

10 Il est caractérisé en ce qu'il est formé de 2 éléments emboitables:

- La partie supérieure formant plateau (1) percée dans sa périphérie de plusieurs trous (2), et bombée dans sa zone centrale, venant coiffer grâce à un rebord tombé,
- la partie inférieure (3) formant cuvette de réception d'eau provenant du produit réfrigéré ou servant de stockage de réfrigérant au choix, d'une forme évasée, terminée par une embase tronconique (4) encastrable dans le support de plat rond (5) avec jeu.

Ces caractéristiques sont illustrées par les croquis FIG 1/2/3/4/5

- La FIG 1 montre le dispositif assemblé sur son support (5)
- 20 - La FIG 2 montre la partie inférieure (3) avec son embase (4).
- La FIG 3 montre la partie supérieure (1) avec ses perforations (2).
- La FIG 4 est une 1/2 coupe de la partie inférieure (3).
- La FIG 5 est une 1/2 coupe de la partie supérieure (1).

Le dispositif selon la présente invention se destine aux divers consommateurs de produits frais notamment de fruits de mer et en particulier aux poissonniers, restaurateurs, traiteurs en assurant la promotion.

Son mode de fabrication soit par moulage, soit par pressage ou autre procédé sera fonction des quantités à fabriquer et permettra dans tous les cas leur fabrication en série, dans une matière anti-corrosion.

30 A noter par ailleurs que les parties supérieures (1) et inférieures (3) sont dimensionnées de telle sorte qu'elles permettent de recevoir la quantité de réfrigérant solide ou liquide nécessaire à la bonne conservation des produits.

Dans le même esprit l'embase (4) est dimensionné de manière à permettre une bonne stabilité de l'ensemble assemblé tant à vide qu'en charge.

35 La partie supérieure (1) formant plateau est percée dans sa périphérie de trous (2) et légèrement bombée dans sa partie centrale pour favoriser l'écoulement de l'eau par ailleurs lorsque réalisée dans un matériau translucide elle permet la réception d'un boîtier d'éclairage destiné à la mise en valeur des produits présentés.

Quand à la forme évasée des parties (1) et (3) celle-ci autorise l'empilage pour stockage.

II REVENDICATIONS

- 1) Dispositif de présentation de produits alimentaires, notamment de fruits de mer, caractérisé en ce qu' il est formé de deux parties emboîtables, la partie supérieure ① formant plateau percée dans sa périphérie de trous ② permettant l' évacuation de l' eau contenue par les produits et/ou du réfrigérant fondu s'il est disposé au-dessus, dans la partie inférieure ③ formant cuvette de réception d' eau, ou stockage de réfrigérant si il est stocké au-dessous; la partie inférieure ③ est pourvue d' une embase tronconique ④ encastrable avec jeu dans le support de plat rond ⑤.
- 10 2) Dispositif selon la revendication 1) caractérisé en ce que la partie inférieure ③ est d' un volume suffisant pour recevoir la quantité de réfrigérant nécessaire à la bonne conservaton des produits si celui-ci n' est pas disposé sur la partie supérieure comme en veut l' usage.
- 15 3) Dispositif selon la revendication 1) caractérisé en ce que l' embase ④ est d' une profondeur suffisante pour servir de centrage et recevoir la quantité de liquide nécessaire à la stabilité de l' ensemble.
- 20 4) Dispositif selon la revendication 1) caractérisé en ce que la partie supérieure ① percée dans sa périphérie et aux extrémités de plusieurs trous est bombée dans sa partie centrale pour favoriser l' écoulement de l' eau vers la périphérie.
- 25 5) Dispositif selon la revendication 1) caractérisé en ce que la partie supérieure ① lorsque réalisée dans une matière translucide peut recevoir un boitier d' éclairage destiné à la misen valeur des produits présentés.
- 6) Dispositif selon la revendication 1) caractérisé en ce que les parties supérieures ① et les parties inférieures ③ sont empilables dans les parties identiques afin de limiter le volume de stockage.
- 7) Dispositif selon la revendication 1) réalisé dans une matière anti-corrosion, d' entretien facile homologué par les services sanitaires, conformément à la réglementation en vigueur.

FIG. 1

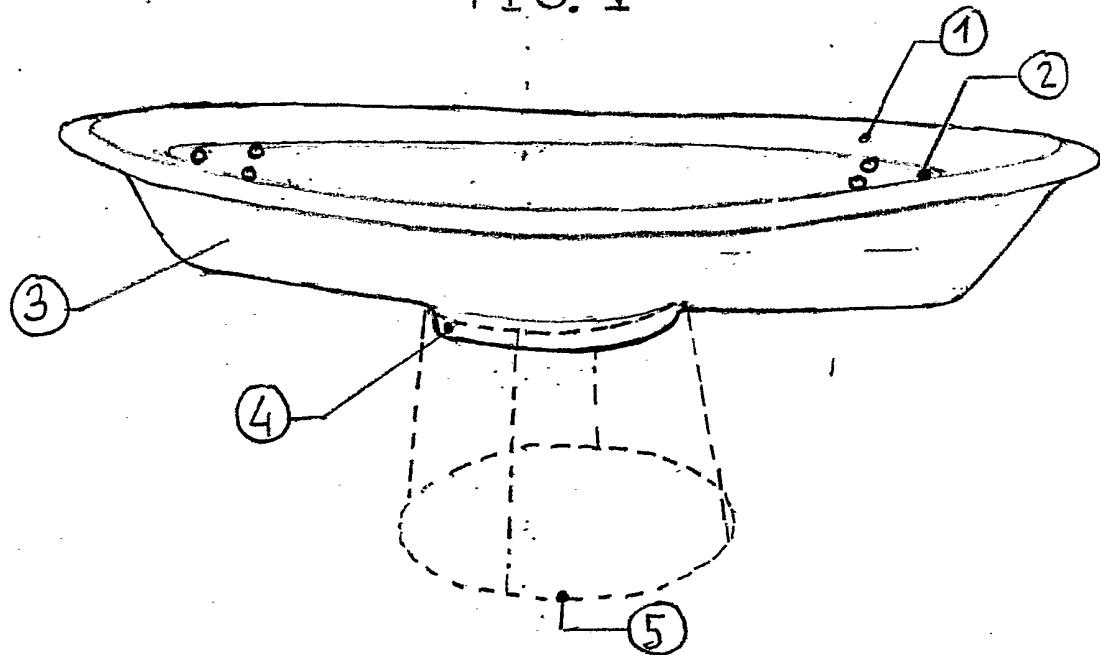


FIG. 2

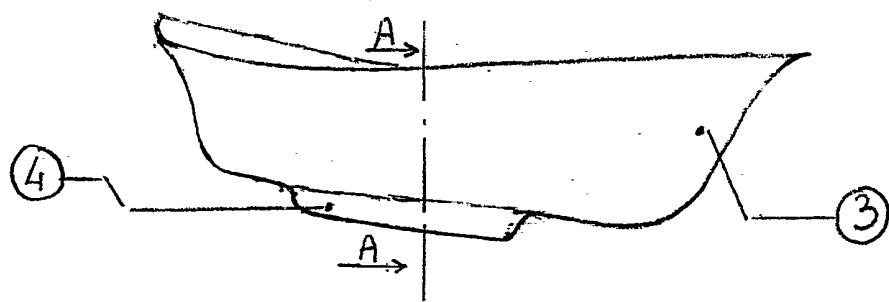
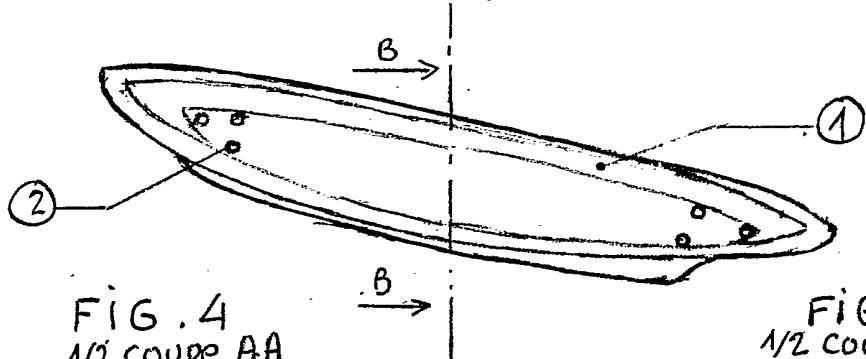
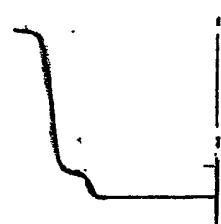
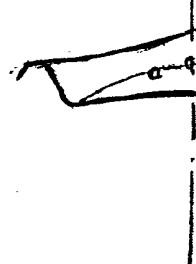


FIG. 3

FIG. 4
1/2 coupe AAFIG. 5
1/2 coupe BB

N° d'enregistrement
national

**INSTITUT NATIONAL
de la
PROPRIETE INDUSTRIELLE**

RAPPORT DE RECHERCHE

établi sur la base des dernières revendications déposées avant le commencement de la recherche

FR 9104680
FA 457272

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		Revendications concernées de la demande examinée
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	
X	FR-A-2 569 099 (JARDEL & LABROUSSE) * le document en entier *	1-3,6,7
A	---	4
A	CH-A-148 421 (KULL-VATERLAUS) * page 2, colonne 1, alinéa 2 - page 2, colonne 1, alinéa 3; revendications; figure 2 *	1
A	FR-A-2 594 315 (COUILLIAULT) * le document en entier *	1-3,6,7
A	FR-A-954 693 (SEVRIN) * page 2, ligne 9 - page 2, ligne 17; figure 3 *	4
A	GB-A-2 113 074 (INVICTA PLASTICS) -----	
		DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.5)
		A47G
Date d'achèvement de la recherche		Examinateur
02 JANVIER 1992		VISTISEN L.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		
X : particulièrement pertinent à lui seul	T : théorie ou principe à la base de l'invention	
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie	E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a pas été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure.	
A : pertinent à l'encontre d'au moins une revendication ou arrière-plan technologique général	D : cité dans la demande	
O : divulgation non-écrite	L : cité pour d'autres raisons	
P : document intercalaire	& : membre de la même famille, document correspondant	